



Droits politiques des personnes présentant un trouble psychique ou une déficience intellectuelle

Forum Handicap Vaud et INSIEME Vaud saluent le vote positif du Grand Conseil du mardi 5 octobre concernant les droits politiques des personnes présentant un trouble psychique ou une déficience intellectuelle. En acceptant la motion Buclin, le parlement vaudois ouvre la porte à la réhabilitation des droits politiques de ces personnes. Nous encourageons le Conseil d'État à présenter rapidement une proposition de modification de la Constitution permettant à la population vaudoise de se prononcer.

Les 28 associations membres de Forum Handicap Vaud et INSIEME Vaud revendiquent la fin des discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques ou de déficience intellectuelle. Il s'agit ici de respecter les droits des personnes concernées conformément à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) signée en 2014 par la Suisse.

A la suite de cette acceptation, nous sommes confiants que la population vaudoise soutiendra cette modification constitutionnelle comme l'a fait la population genevoise dernièrement. Forum Handicap Vaud et INSIEME Vaud seront bien entendu présents dans ce débat en soutenant les personnes concernées dans la reconnaissance de leurs voix.

Reconnaître le droit de vote de ces personnes, c'est reconnaître que leurs difficultés ne les empêchent pas de participer pleinement à la société et d'être des citoyennes et des citoyens à part entière. C'est un pas essentiel à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Personnes de contact

Jacques Domeniconi, Pro Infirmis Vaud membre du Forum Handicap Vaud – 079 706 03 61

Catherine Roulet, INSIEME Vaud - 078 648 28 14

Kirsten Gigase, Solidarité Handicap Mental membre du Forum Handicap Vaud – 076 569 77 68

Julien-Clément Waeber, Président du Forum Handicap Vaud - 079 634 05 48